

L'hon. M. Winters: Oui. Les soumissions doivent être déposées le 2 mai.

M. Stanton: On a déjà demandé des soumissions si je comprends bien.

L'hon. M. Winters: Oui, parfaitement.

M. Stanton: Monsieur le président, le ministre peut-il me dire si d'autres entretiens ont eu lieu entre le service de la douane de Gananoque et le ministère au sujet de l'élargissement du quai de Gananoque qui serait ainsi plus commode pour les douaniers.

L'hon. M. Winters: La chose a été discutée mais je n'ai pas encore été appelé à me prononcer.

M. McBain: Monsieur le président, je veux formuler quelques observations sur les ports de la rive nord du lac Érié en bordure de la circonscription d'Elgin. Je suis très heureux que le ministre ait trouvé le temps, il y a environ un an, de visiter Port-Stanley. Je suis sûr qu'il a alors remarqué l'état du port intérieur. J'espère qu'une partie du travail prévu dans le crédit à l'étude pour le port intérieur sera exécuté cette année. Le crédit de l'an dernier était de \$502,000 et cette année il est de \$300,000. Le ministre peut-il dire quel est le montant du report de l'an dernier et comment il sera dépensé?

L'hon. M. Winters: Lorsque nous aurons les comptes en main, nous constaterons, je crois, que nous avons dépensé en tout \$224,500 du crédit de l'an dernier.

M. McBain: Ce montant a-t-il été affecté en entier au travail d'amélioration du quai?

L'hon. M. Winters: Le contrat de \$325,420 a été adjugé à la *Cementation Company (Canada) Limited*. A peu près 45 p. 100 du travail relatif à l'infrastructure en bois et 5 p. 100 de la superstructure en béton ont été exécutés au coût de \$129,500.

M. McBain: Prévoit-on que ce contrat sera terminée cette année?

L'hon. M. Winters: Oui.

M. McBain: Le ministre pourrait-il me dire si l'on a affecté un montant à l'amélioration du mur est de l'arrière-port?

L'hon. M. Winters: Ainsi que l'a dit mon honorable ami, le montant total qui est voté est de \$300,000. Une somme de \$160,000 servira à terminer le contrat de dragage passé avec la *Russell Construction Limited* et une somme de \$140,000 sera affectée au contrat conclu avec la *Cementation Company* en vue de la réparation du brise-lames ouest, ce qui porte à \$300,000 le total estimatif requis.

M. McBain: Monsieur le président, j'ai consulté le personnel du ministre il y a quelques semaines. J'aime à croire que j'ai été alors

bien renseigné: on m'a dit qu'un montant était destiné au mur est de l'arrière-port.

L'hon. M. Winters: En effet. On me dit que nous avons également pourvu à la construction de 150 pieds de mur à l'intérieur du port.

M. Pallett: Le crédit à l'étude prévoit la dépense de \$800,000 pour le port de Port-Credit. Il intéressera peut-être les députés de savoir que cela complète les moyens de transport dans le comté de Peel, ma circonscription. Celle-ci est peut-être unique à cet égard. Les quatre moyens modernes de transport y abondent. Nous avons l'aéroport de Malton, l'une des installations les plus connues du Canada pour ce qui est de faciliter le transport aérien. Les deux chemins de fer transcontinentaux, aux lignes nombreuses, traversent notre comté, que traversent également, sur plus d'un point, les meilleures routes de l'Ontario. Et voici que ce port va nous donner, nous l'espérons, un moyen très satisfaisant de transport par eau.

Le ministre verra, je l'espère, à nous doter d'un port modèle. Port-Credit étant une collectivité modèle à d'autres égards, il conviendrait que le port fût à l'image du village de Port-Credit et du reste du comté, pour constituer un vrai petit joyau sur le grand lac Ontario.

Nous sommes en 1956, et nous avons une merveilleuse occasion de faire de ce port un endroit remarquable. Nous avons là un des meilleurs plateaux naturels sur les Grands lacs. Port-Credit se trouve entre les deux villes rivales d'Hamilton et de Toronto. Nous avons une occasion sans pareille de montrer au monde ce que le ministère peut réaliser à l'époque où nous sommes. Que le ministre s'assure que ce port convienne à la collectivité, pour que nos descendants soient fiers d'y voir une installation portuaire aux lignes modernes et aménagées selon les exigences de notre époque en matière de construction.

Une fois le port aménagé, le ministre pourrait envisager un point particulier. Nous tenons passablement aux droits que possèdent chaque région au Canada. Nous aimerions qu'un jour on confie l'administration de cette entreprise à une commission du havre; mais passons outre, en attendant un autre moment.

Pour ce qui est des questions à poser, le ministre dirait-il quelle somme a été effectivement dépensée l'an dernier pour ce port et quel montant y est affecté pour l'année financière en cours.

L'hon. M. Winters: On a dépensé \$300,000 l'an dernier et nous nous attendons d'y dépenser \$800,000 cette année.

[M. Stanton.]